



Envoyé en préfecture le 11/07/2022  
Reçu en préfecture le 11/07/2022  
Affiché le  
ID : 032-253200240-20220706-2022\_027-DE

## DÉLIBÉRATION 2022 - 027

Nombre de membres en exercice : 67  
Nombre de membres présents lors de la délibération : 25  
Nombre de membres ayant donné procuration : 4  
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 2  
Date de convocation : 29/06/2022  
Date d'envoi à la SP de condom : 11/07/2022  
Date de publication : **12 JUIL. 2022**  
Votes contre :  
Votes pour : 29  
Abstentions :

L'an deux mille vingt-deux et le six juillet à vingt-et-une heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET**, Président.

**Présents :** Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mme BRIANE Huguette, Mr CARRE Michel, Mme CHIVA Amandine, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr ELLENA Aimé, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, LABORDE Marie-Clémence, Mr LABURTHER Michel, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mme LANEQUE Valérie, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mme PETITJEAN Marion, Mme PENA Roselyne, Mr PHILIP Alain, Mr RENARD Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TUMELERO Hélène.

**Excusés remplacés par :** Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme LABORDE-NOYER Martine remplacée par Mr LEVIGNAC Georges.

**Ayant donné procuration:** Mr BEGUE Christophe a donné procuration à Mr TOURNE Jean-Pierre, Mr BELLOT Daniel a donné procuration à Mr ALBINET David, Mr DONA Edouard a donné procuration à Mme LABORDE Marie-Clémence, Mr FALTRAUER Franck a donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève.

**Absents excusés:** Mr AXMANN Roland, Mr BEGUE Christophe, Mr BELLOT Daniel, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme DELLA VALLE Valérie, Mr DONA Edouard, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mme LABORDE NOYER Martine, Mr LAFORE Michael, Mr THIMOTEE Frédéric.

**Absents:** Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr BOUE Guy, Mr CECEILLE Gérard, Mme CLAVE Gabrielle, Mme DHAINAUT Annie, Mme DESPAX Nelly, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme GAUCHE Laureta, Mr GOURGUES Gérard, Mme LACAVE Delphine, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LAMORT Pierre, Mr MAO Jean-Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme NEGRINI Régine, Mme PINSOLLES Nicole, Mr QUINTILLA Christophe, Mr ROBERT François, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri.

**Participants sans droit de vote :** Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

**Secrétaire de séance :** Mme ARSLANIAN Geneviève.

**Modification du tableau des emplois et des effectifs**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée,

Considérant la délibération n°2021-35 du 4 avril 2021 modifiant le tableau  
 Considérant la démission d'un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs, en date du xxx, ainsi  
 que le départ à la retraite d'un agent du cadre d'emploi des techniciens et la mutation d'un agent du  
 cadre d'emploi des agents de maîtrise, à la date du 1<sup>er</sup> mai 2022,  
 Considérant que les membres du Comité technique, réunis le 27 juin 2022, ont émis l'avis suivant à la  
 proposition du Syndicat Armagnac Ténarèze de suppression de ces trois postes permanents :

- Collège des représentants des collectivités : favorable à l'unanimité des membres présents
- Collège des représentants du personnel : défavorable, à la majorité des membres présents

Le Comité syndical, oui cet exposé et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

De supprimer :

- Un poste finances/RH du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs
- Un poste de technicien d'exploitation de réseaux AEP et EU du cadre d'emploi des adjoints techniques, des agents de maîtrise ou des techniciens
- Un poste de technicien d'exploitation de réseaux AEP et EU du cadre d'emploi des adjoints techniques, des agents de maîtrise ou des techniciens
- D'autoriser le Président à modifier le tableau des emplois et des effectifs comme suit, les crédits afférents étant inscrits au budget.

Emplois	Effectifs		Durée hebdo	Cadre d'emploi
	pourvus	vacants		
DGS	1	0	35h	Cadre d'emploi des attachés
Responsable administratif	1	0	35 h	Cadre d'emploi des rédacteurs ou des attachés
Assistant de prévention	1	0	35h	Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise
Service administratif	3	0		
Responsable technique	1	0	35 h	Cadre d'emploi des ingénieurs
Responsable d'exploitation de réseaux AEP	1	0	35 h	Cadre d'emploi des agents de maîtrise ou des techniciens
Technicien d'exploitation de réseaux AEP et EU	6	0	35 h	Cadre d'emploi des adjoints techniques, des agents de maîtrise ou des techniciens
Technicien Assainissement	1	0	35 h	Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise
Electromécanicien - Agent de maintenance des équipements	1	0	35 h	Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise
Contrôleur ANC	1	0	35 h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs
Service technique	11	0		
<b>Total</b>	<b>14*</b>	<b>0</b>		

